

importance aux yeux de la population et touche de près à la hausse du coût de la vie, à l'inflation et aux pénuries possibles.

Notre groupe est d'avis que, de tous les impôts, celui qui frappe le revenu est le plus juste. Cet impôt est le plus équitable sous tous les rapports. Nous sommes surtout opposés aux impôts indirects et cachés. Si nous étions au pouvoir, nous les supprimerions le plus tôt possible.

Bien que le bill ne prévoio pas de majoration d'impôt sur le revenu des particuliers et même si, de ce fait, les Canadiens sont enclins à croire qu'ils ne souffriront pas trop, nous croyons plutôt que la majorité de la population sera plus fortement taxée par suite de la hausse du coût de la vie.

Les membres de notre groupe et d'autres députés se sont appliqués de leur mieux à démontrer au Gouvernement et à la Chambre ce qui s'était déjà produit. Ils ont fait de leur mieux pour prouver que le coût de la vie augmenterait encore par suite de cet impôt. Ils ont exposé leur cause au Gouvernement de façon logique et n'ont rien négligé pour formuler ce qui est sans doute l'opinion de la majorité de la population. En dépit des efforts d'un groupe relativement restreint de membres de la Chambre, le Gouvernement est demeuré impassible, sourd aux propositions de notre groupe et d'autres, concernant la taxe sur les surplus de bénéfices, le relèvement de l'impôt sur les sociétés et le relèvement de l'impôt sur les revenus élevés.

Notre groupe et les autres sont revenus à la charge à maintes reprises au point que leurs réclamations sont devenues sans doute assommantes pour les partisans du Gouvernement à la Chambre. Que vois-je dans le numéro du 16 septembre 1950 du *Financial Post* qui m'est parvenu aujourd'hui? Il est probable que la Chambre ajournera bientôt et que les honorables députés retourneront dans leur circonscription. Nous partons animés d'un sentiment très net d'insécurité pour l'avenir. Le *Financial Post* est considéré comme un journal sérieux en matière de prix et de finance. Or il porte un titre annonçant que le marché clandestin du ciment et de la brique augmente. Une autre rubrique annonce une pénurie prochaine d'acier pour biens de consommation. Sous une autre rubrique, il est question d'une hausse du prix du bois à pâte, y compris, il va sans dire, les produits du papier.

On peut lire, dans toutes les pages, ses articles qui annoncent des pénuries et des majorations de prix possibles.

Je voudrais, sans trop retarder les travaux de la Chambre, appeler l'attention des dé-

putés sur un alinéa qui a trait aux prix de vente au détail de la nourriture. Voici:

La tendance à la hausse des prix de vente au détail de la nourriture ressort du tableau suivant qui s'applique à la ville de Toronto (les prix sont ceux d'articles comparables au même établissement):

(Prix de Toronto, en centins.)

	Le 15 juin	Aujourd'hui
Pain .....	15c.	16c.
Bifteck dans la culotte, la livre .....	85c.	96c.
Bœuf haché .....	57c.	63c.
Bacon, la livre, (dos) .....	89c.	99c.
Bacon, enrobé de farine de pois .....	79c.	72c.
Beurre, la livre .....	57c.	58c.
Lait frais, la pinte .....	19c.	19c.
Café, la livre .....	85c.	89c.
Graisse végétale, la livre ...	31c.	32c.
Sucre, les 5 livres .....	47c.	53c.

Ce tableau montre à l'égard d'un établissement de Toronto l'écart entre les prix du 15 juin et de ceux d'aujourd'hui. Le tableau témoigne de la situation à laquelle nous devons faire face.

Nous n'avons cessé de réclamer, mais en vain, la majoration des impôts, au moyen d'impôts sur les excédents de bénéfices, d'impôts plus élevés sur les sociétés et sur les gros revenus.

Quelle occasion le gouvernement a laissé échapper dans ce budget supplémentaire, de décréter de tels impôts plus élevés, comme l'ont demandé les membres de notre groupe, ainsi que ceux d'autres groupes de la Chambre! Une mesure de ce genre aurait trois conséquences. D'abord, elle aiderait à prévenir l'inflation; elle acquitterait les frais supplémentaires nécessités par l'application de la réglementation des prix et elle solderait les subventions là où elles seraient nécessaires, afin d'équilibrer le prix des marchandises du point de vue des producteurs et des consommateurs du pays. Si, comme on l'a proposé, le Gouvernement avait jugé bon de lever ces impôts, il aurait empêché tout autre accroissement des biens de production, qui va susciter une pénurie de main-d'œuvre et de matériaux et entraîner une hausse des prix; ces nouveaux impôts auraient en même temps rapporté les fonds nécessaires pour appliquer un programme de réglementation des prix et de subventions.

Si le Gouvernement avait admis le bien-fondé des observations formulées par notre parti les phrases ronflantes qu'à plusieurs occasions nous avons entendues du côté des banquettes ministérielles auraient alors signifié quelque chose.

Qu'il me soit permis d'affirmer, en terminant, que le peuple canadien envisagerait l'avenir avec plus de confiance si, avant que la Chambre s'ajourne, le Gouvernement déclarait qu'il va stabiliser le coût de la vie, et